



NORMAND LAMARCHE

Séance du Conseil municipal du 9 janvier 2012.

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite une bonne année 2012 à tous les citoyens. Il offre ses sincères condoléances, en son nom et à celui de tous les élus et employés de la municipalité à monsieur Claude Boyer, présent dans la salle, ainsi qu'à la famille, à l'occasion du décès de son épouse durant le temps des Fêtes. Il poursuit en répondant à la lettre de l'ACS (Association des Citoyens de SADL) demandant l'état d'avancement de plusieurs dossiers d'intérêts publics.

Déneigement des chemins privés :

Pour l'hiver 2011-2012, le maire rappelle que la municipalité a maintenu la même politique que par les années passées. Pour les prochains hivers, la municipalité attendra l'évaluation comptable des coûts réels pour prendre sa décision finale.

Plan d'urbanisme (PU) : La révision suit son cours. Le PU devrait être sur le site avec les corrections au cours des deux prochaines semaines et pour être soumis, ultérieurement, à une consultation publique. Monsieur Ducharme rappelle que la réglementation doit être mise à jour pour s'harmoniser avec le nouveau plan d'urbanisme et c'est ce qui cause certains retards.

Nuisances : Le projet de règlement, à l'étude depuis plusieurs années, sera adopté séance tenante. Il pourra être consulté sur le site internet de la municipalité au cours des prochains jours.

Plan de transport : Le conseil refusait l'offre d'étude de McGill au mois de juillet 2011 et formait un comité pour se pencher sur la problématique du transport à Sainte-Anne-des-Lacs. Toutefois, le maire avoue que le fameux comité ne s'est jamais réuni, mais qu'une rencontre

sera éventuellement organisée avec les représentants de l'Association.

Tour de table : seule la conseillère Luce Lépine prend la parole pour le tour de table habituel. Elle nous fait part du décès de monsieur Rhéal Paquette, ex-conseiller à Sainte-Anne-des-Lacs de 1959 à 1972. Pour ceux qui se souviennent, c'est le même Rhéal Paquette, surnommé Pitou, fils de Gilbert Paquette associé à la Légende du lac Guindon, Journal des Citoyens, octobre 2010. <http://journaldescitoyens.ca/lejournal/2010/10/10/PDF/JeP-201010%2019.pdf>

Finances et administration : La municipalité quitte l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et adhère plutôt à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM). Le maire explique que la FQM est l'association qui regroupe le plus de petites municipalités comme la nôtre et qui devrait mieux nous représenter. Du fait que sans accusation il y a présomption d'innocence de dire le conseiller Grégoire, le contrat pour le contrôle et la protection des petits animaux pour l'année 2012 est renouvelé avec le Service de protection canine des Monts même si cette dernière a eu des critiques sévères au cours des dernières années.

Travaux publics : Matériaux Robert Boyer Inc. devra contribuer à 25% des coûts du déneigement du stationnement municipal en face du commerce pour son usage personnel.

Loisirs, Culture et Vie communautaire : Madame Vanessa Brul est réembauchée au poste de coordonnatrice du Camp de jour 2012 aux mêmes conditions que l'année dernière.

Urbanisme : Le Comité consultatif en Urbanisme (CCU) fait peau neuve avec le projet de règlement 302-2012 qui redéfinit sa composition, son rôle et son mandat. Le conseil adopte par la suite le projet de règlement 301-2012 sur les nuisances. Ce dernier projet sera sur le site internet de la municipalité et monsieur Ducharme insiste sur le fait que les nuisances font partie de la vie quotidienne de tous les citoyens (bruits, animaux, plantes toxiques, véhicules, odeurs, etc.) et il les invite à consulter le projet de règlement et à faire leurs commentaires avant la date limite du 4 février 2012 après quoi le projet sera révisé en tenant compte des commentaires pour être possiblement adopté à la prochaine séance de février. **Il n'y aura pas de consultation publique!** Enfin, monsieur Michel

Le Bourdais est nommé membre du CCU.

Sécurité publique et Incendie : Le conseil approuve les salaires du personnel du Service des incendies pour l'année 2012.

Questions du public : Monsieur Renaud demande quand le chemin des Cerfs sera refait. Il dit se croire à Beyrouth tellement le chemin est en mauvais état. Après avoir consulté son ordi, le conseiller Geoffrion lui répond que ça semble être pour l'été 2014, mais puisque la distance n'est pas très grande, le chemin sera examiné dès que possible et les réparations pourraient être devancées si nécessaire. Quelques citoyens questionnent encore sur les modifications apportées au chemin Beakie, intersection chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Un prétend qu'il est plus étroit qu'avant, un autre dit avoir de

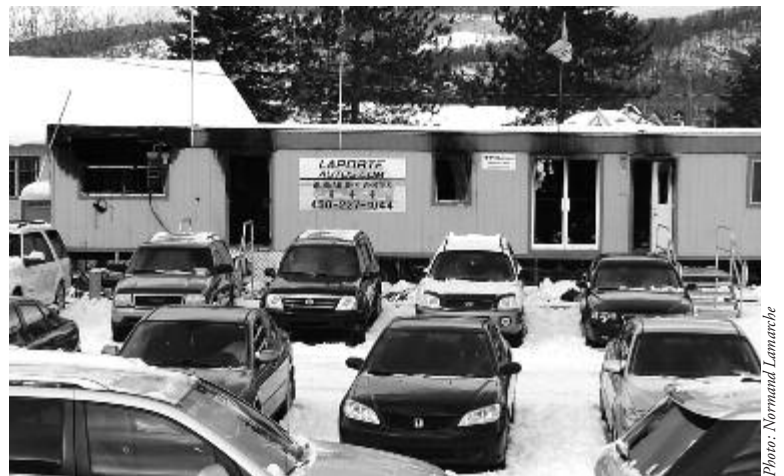
la difficulté à tourner avec sa remorque. Un autre questionne sur les coûts précis des travaux exécutés. Le conseiller responsable de la voirie, Jacques Geoffrion, affirme avoir reçu des commentaires très positifs d'autres citoyens qui doivent tourner à cet endroit. Le maire dit que les coûts seront dévoilés à la prochaine séance de février. Monsieur Chaumont du chemin Dunant sud demande qui doit déneiger l'accès à la nouvelle borne sèche installée par la municipalité sur les rives du lac Parent, un terrain privé donnant droit accès au lac pour les résidents non riverains. Effectivement, le conseil réalise qu'il y a imbroglio et que la situation sera revue et corrigée. Enfin, monsieur Vaillancourt rappelle encore une fois au conseil que le fameux dos d'âne n'est toujours pas règlementaire.

Incendie criminel sur la 117

NORMAND LAMARCHE

Le Service de la Sécurité Incendie (SSI) de Sainte-Anne-des-Lacs a connu un début d'année fort mouvementé selon son directeur, Alain Charbonneau.

C'est dans la nuit de lundi le 9 janvier 2012 que les activités ont débuté. Il était exactement 0 h 16 lorsque le SSI fut demandé par la Sûreté du Québec de répondre à une alarme d'intrusion au 128 de la route 117, juste au pied de la côte du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Les 18 pompiers de la municipalité ayant répondu à l'appel ont vite procédé à l'extinction d'un foyer d'incendie à l'intérieur de la roulotte qui servait de bureau de vente à l'entreprise Laporte Automobiles et simultanément, à l'extinction d'un second foyer d'incendie dans un des véhicules dans le stationnement. L'incendie a été circonscrit promptement sans qu'il y ait eu de propa-



L'entreprise Laporte Automobiles sur la route 117, au coin du chemin Sainte-Anne-des-Lacs dont la roulotte, qui servait de bureau de vente, a été incendiée.

gation aux biens avoisinants et sans avoir à déclarer de blessé.

Deux enquêteurs de l'équipe intermunicipale d'investigateurs d'incendies (E3i) ont été demandés sur les lieux afin d'entamer une investiga-

tion de la scène. Dès les premières constatations, un certain nombre d'éléments paraissant suspects, les investigateurs ont alors demandé au commandant des opérations de limiter les actions à l'intérieur et à l'extérieur afin de protéger les lieux incendiés. Le responsable de la SQ sur place a été avisé des constatations et informé que la scène leur serait relayée dès qu'un enquêteur serait sur place. L'extinction des foyers secondaires a nécessité plus de vigilance dans la manutention des objets situés à l'intérieur, question de préserver les preuves et par conséquent, le travail des pompiers ne s'est terminé que vers 3 h 15. On se rappellera que le 6 février 2011, le bâtiment principal du même commerce ainsi que plusieurs véhicules stationnés avaient été détruits par le feu (Journal des citoyens, 17 février 2011).

Dès le surlendemain, le 11 janvier, le SSI était appelé à maîtriser un autre incendie dans un véhicule sur la route 117 près de Prévost et le 12 janvier, le service répondait à une autre alarme d'incendie de propriété cette fois.



APPEL DE CANDIDATURES Membre du CCU (Comité consultatif d'urbanisme)

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs est à la recherche d'un nouveau membre pour son comité consultatif d'urbanisme (CCU). La personne recherchée devra rencontrer les exigences suivantes :

Exigences

- Être résident de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs;
- Connaissance générale et intérêt pour l'urbanisme;
- Être disponible (3^e lundi du mois de 19 h à 22 h et de soir(s) sur semaine à l'occasion) ;
- Domaine ou formation connexe à l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'architecture, le génie ou l'environnement serait un atout.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir une lettre de motivation ainsi que son curriculum vitae au plus tard le vendredi, 3 février 2012, à l'attention de :

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
Poste - Membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
a/s : M. Éric Brunet, directeur du Service de l'urbanisme
773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) JOR 1B0

Ou par télécopieur : (450) 224-8672
Ou par courriel : urbanisme@sadl.qc.ca

LOTÉRIE VIDEO - BAR DU VILLAGE - KARAOKE

À PRÉVOST

Venez chanter & vous amuser avec l'équipe du Bar du Village

Ouvert tous les jours de 9h am à 3h am

Entrée Gratuite en tout temps

Les Mercredis journée de la grosse bière

Les Vendredis journée des dames

Nouveau système de Karaoke informatisé

Incredible sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques!

TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

3034 boul. Labelle, Prévost, QC 450-224-7486